• (1540)

Un autre problème très grave que le vérificateur général a signalé dernièrement, c'est une diminution du rendement qui ne s'établirait plus qu'à 65 p. 100. Nous espérons que le gouvernement voudra examiner cette situation. Car un bon moyen de réduire les dépenses serait d'accroître l'efficacité et le rendement. C'est une question qui revient sans cesse sur le tapis.

Chaque année, les gouvernements libéraux ont versé plus de un milliard de dollars à des consultants de l'extérieur. Nous n'en voyons pas la nécessité, nous qui avons déjà 550,000 fonctionnaires. Il existe des compétences en si grand nombre dans la Fonction publique que nous ne devrions pas être obligés d'avoir recours systématiquement à tant de consultants. Bien sûr, c'est une formule qui a sa raison d'être, mais de là à y consacrer un milliard de dollars!

Un autre domaine où nous pouvons réduire nos dépenses, c'est le programme de conversion au système métrique. Dernièrement, des députés ont fait d'excellents discours à ce sujet, signalant combien cette conversion nous coûtait cher et comment nous pourrions réduire les dépenses à cet égard.

Il y a aussi les enquêtes inutiles entreprises par Statistique Canada. Il y en aurait des centaines dont nous mettons en cause l'utilité. Elles font poser des questions à la fois personnelles et inutiles. Il faudrait supprimer ces enquêtes.

Nous nous interrogeons aussi sur l'utilité des quelque 431 sociétés de la Couronne dont beaucoup ont perdu leur raison d'être initiale. Il faudrait revoir de fond en comble l'organisation de ces sociétés. Les contribuables canadiens en entretiennent beaucoup trop qui sont simplement superflues.

Le secteur des travaux publics est un autre domaine où on a continué à dépenser à un rythme effréné. Il faudrait arrêter de louer des bureaux inutiles un peu partout au Canada. L'ancien ministre des Travaux publics, le député du Yukon (M. Nielsen), avait entrepris un programme visant à limiter la location de locaux inutiles, mais il n'a malheureusement pas eu le temps de mener son programme à bien. Cela aurait permis d'économiser des millions de dollars.

Le double emploi constitue une autre dépense inutile dont les contribuables doivent faire les frais. Il se produit aux trois paliers de gouvernement, le palier municipal, provincial et fédéral. Je tiens à féliciter l'ancien premier ministre d'avoir inscrit à l'ordre du jour de la réunion qu'il devait tenir vers le 15 décembre, la question du double emploi des formulaires dont il devait discuter avec les chefs provinciaux, afin d'éliminer le maximum de paperasserie inutile.

Monsieur l'Orateur, je voudrais vous donner un exemple de ce qui arrive dans certaines entreprises à cause des formulaires du gouvernement. La société Chevron Canada, par exemple, doit remplir 491 rapports mensuels, trimestriels et annuels pour le gouvernement fédéral et ces rapports sont inspectés par 14 organismes fédéraux, 19 organismes provinciaux et 8 services municipaux. Il faut voir de plus près si toutes ces inspections et contre-inspections sont bien utiles et réduire la paperasserie. Néanmoins, je doute que le gouvernement actuel le fasse. Les entreprises et les gouvernements dépensent chaque année des millions de dollars pour remplir ces formules et les traiter et, bien sûr, c'est le contribuable ou le consommateur qui finit par payer la note, sous une forme ou une autre.

Pouvoir d'emprunt-Loi

Je vais vous donner un autre exemple de chevauchement et de double emploi, monsieur l'Orateur. Sept grandes compagnies pétrolières forment un consortium. Leur contrat a été annulé. Il s'agissait d'un alléchant contrat de 60 millions de dollars pour un programme de forage qui devait être entrepris au large de la côte du Labrador en 1977 et qui a été abandonné parce qu'Ottawa et Terre-Neuve revendiquent tous deux les droits sur les gisements marins. Au Québec, des projets de construction de logements sociaux d'une valeur de 150 millions ont été bloqués pendant quatre ans à cause de désaccords entre les organismes fédéral et provincial. Les habitants d'une vingtaine de localités ont dû attendre trois ans pour avoir un service de câblodiffusion, pendant que les fonctionnaires de Winnipeg et d'Ottawa se disputaient la propriété d'un certain type de matériel. Il existe une liste interminable de cas de ce genre. Ce ne sont là que quelques exemples des mesures que devrait envisager le gouvernement. Cela n'a rien à voir avec les programmes sociaux.

Le programme présenté par le gouvernement Diefenbaker en 1958 est un autre secteur qui coûte aux contribuables canadiens des millions de dollars en raison directe de l'incurie dont ont fait preuve les gouvernements libéraux qui se sont succédés. Il s'agit du programme des routes d'accès aux ressources qui devait permettre l'exploitation des régions du Nord. Dans les années 1950, on avait déjà prévu la pénurie de pétrole et la crise de l'énergie pour le début de la décennie 80. Celui qui l'a prédit savait ce dont il parlait, car le problème est très grave. Les libéraux s'étaient moqués de ce programme. Quand ils ont formé le gouvernement en 1963, ils l'ont laissé tomber au profit des importations de pétrole. De nos jours, les contribuables canadiens déboursent près de 9 millions de dollars par jour pour du pétrole importé. Avec une consommation accrue et en l'absence de programmes suffisants d'économie d'énergie, le prix grimpera en flèche.

D'où les coûts énormes qu'il nous faut assumer, monsieur l'Orateur. Tout contribuable qui croit pouvoir obtenir de l'essence à bon marché sans avoir à payer 15, 16 ou 18c. de plus le gallon, favorise indirectement cette attitude du gouvernement, qui coûte à ses concitoyens des millions de dollars par jour. La situation persistera sous le gouvernement actuel.

Les dépassements de coût sont également renversants. L'ancien président du Conseil du Trésor s'était longuement penché sur la question et avait commencé à appliquer des correctifs. L'année dernière, ces dépassements avaient coûté aux contribuables 1.062 milliard de dollars. La question a été soulevée à maintes reprises à la Chambre et nous ne savons vraiment pas si le gouvernement actuel a adopté des mesures correctives, car le président du Conseil du Trésor (M. Johnston) ne nous a pas donné de réponses édifiantes. Les dépassements de coût ont touché quelque 497 projets. Ainsi, il n'est pas exagéré d'affirmer que le pays manque de contrôle. Voilà le cœur du problème.

Je voudrais expliquer les problèmes dont a hérité le gouvernement Clark au moment d'accéder au pouvoir, l'année dernière. En effet, en juin 1979, le gouvernement Clark s'est trouvé aux prises avec une situation financière beaucoup plus difficile que ne l'avait laissé entendre l'administration libérale précédente et beaucoup plus grave que ne l'avaient cru les plus pessimistes des pronostiqueurs. Le nouveau gouvernement avait découvert que le déficit budgétaire était hors de contrôle,